

NANCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE NANCY • 07-08/13 • WWW.NANCY.FR



MAK

DOSSIER
ENTREtenir
(ENSEMBLE)
LES ESPACES
VERTS

RENCONTRE
MES ÉCOLES
ET MOI



L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : ENSEMBLE, C'EST MIEUX

Pas moins de 70 jardiniers œuvrent au quotidien pour entretenir dans le respect de la nature et de la biodiversité les 10 parcs, 13 jardins et 25 squares que compte la ville. Mais préserver la qualité et la propreté des espaces verts, c'est un peu l'affaire de tous...

« Depuis plusieurs années, c'est la biodiversité qui guide notre façon de gérer les parcs et jardins. Nous n'utilisons par exemple aucun produit phytopharmaceutique et nous sommes très attentifs aux économies d'eau. Notre objectif : dépenser moins et dépenser mieux », explique Patrick Blanchot, adjoint au maire délégué à la nature et aux paysages urbains. En un peu plus de dix ans, la consommation d'eau annuelle est passée de 85.000 m³ à 27.000 m³. Un résultat obtenu grâce à de nouvelles technologies (un système d'arrosage intégré relié à une station météo qui calcule en temps réel les besoins en eau des plantes), mais aussi et surtout grâce à des choix visant à mettre en place une gestion raisonnée des espaces verts. En privilégiant par exemple des végétaux pérennes moins gourmands en eau ou encore en optant pour le paillage... A la place des insecticides, les jardiniers de la Ville ont recours à des préparations à base de macération de plantes (prêle, ail, algues, orties...) ou manient la traditionnelle binette pour venir à bout des herbes indésirables.

UNE JUMENT « AIDE-JARDINIER »

Autre action qui va dans le sens d'un entretien raisonné et respectueux de l'environnement : le recrutement l'an dernier de Quameronn, une jument franco-comtoise qui sillonne la Pépinière, la Vieille Ville, la place Stanislas et la place de la Carrière pour collecter les déchets et arroser les végétaux des jardinières.

« Nous avons fait le calcul : la suppression

de la tournée d'arrosage représente 32 allers-retours Paris-Londres en Eurostar ! Ce qui est très bon en matière de bilan carbone », se réjouit Pierre Didierjean, le directeur du service des parcs et jardins. Avec l'aide d'une personne en

insertion, Quameronn a aussi permis de supprimer une tournée d'arrosage hebdomadaire et de gagner en convivialité. Le travail des agents des espaces verts ne se limite pas au seul entretien : ils visitent en moyenne trois fois par semaine

lire la suite >

DES INTERDITS QUI ONT DU SENS

Dans les parcs et jardins de la Ville de Nancy, il est défendu de :

- **jeter ses papiers par terre** : tout simplement pour que les espaces verts restent propres et agréables à tous
- **laisser son chien se promener sans laisse** : c'est une question de sécurité vis-à-vis du public et particulièrement des enfants. C'est aussi une question de respect du travail des jardiniers (dégâts dans les massifs fleuris, etc.)
- **cueillir les fleurs des massifs** : les fleurs sont là pour le plaisir des yeux et doivent durer dans le temps pour profiter à tous !



- **grimper aux arbres** : les arbres sont des êtres vivants et sensibles, certaines branches peuvent être fragiles et cassantes ; si un enfant vient à tomber, c'est la responsabilité de la Ville qui est en jeu. Avec leur sol souple adapté, les aires de jeux sont là pour assouvir les envies d'escalade !
- **s'asseoir ou marcher sur les pelouses de la partie haute de la Pépinière** : espace vert historique qui fait partie du patrimoine de la ville, l'herbe y est tondu très régulièrement. Ce ne sont que 2 petits hectares qui sont défendus sur les 242 que compte l'ensemble des parcs et jardins nancéiens...

Mais libre à vous de : vous détendre, flâner, vous amuser, faire du sport, pique-niquer, admirer et découvrir les différentes espèces d'arbres et de fleurs...

les corbeilles (cela peut être davantage en fonction de la fréquentation). Rien qu'au parc de la Pépinière, 5m³ de déchets sont en moyenne collectés chaque jour ! Ils vérifient aussi au quotidien l'état des aires de jeux pour enfants mais aussi les bancs et les tables de pique-nique (on en dénombre plus de 700 !) ainsi que les 940 bacs et jardinières installés dans les rues. « Nous constatons régulièrement des dégradations importantes de nos jardinières, surtout la nuit, déplore Pierre Didierjean. L'an dernier, grâce à des caméras de surveillance, nous avons retrouvé les auteurs d'actes de vandalisme qui ont dû payer les dégâts occasionnés. »



14000 ARBRES

plantés ces quinze dernières années : affirmée dès 1998, la protection de l'arbre en ville est une constante de la politique nancéienne du développement durable. Une nouvelle charte de l'arbre, préparée sous l'égide de Patrick Blanchot, vient d'être ratifiée par le conseil municipal en mai. Ses objectifs : approfondir la mise en valeur du patrimoine vert et intégrer l'arbre comme un élément incontournable de tout projet urbain.

Des attitudes délictueuses qui font écho aux comportements parfois « sans gêne » de certains usagers des parcs et jardins. « Nous venons de réactualiser le règlement des espaces verts pour rappeler à tous les règles de savoir-vivre ensemble, précise Patrick Blanchot (voir page 11). Notre intention n'est pas d'être dans le tout-répression mais de faire en sorte que les uns et les autres se respectent. C'est souvent une question de sécurité, avec par exemple des cyclistes qui roulent trop vite. Dans un parc, il y a des familles avec enfants, des personnes âgées, des sportifs, des personnes qui traversent pour se rendre à leur travail... Ce sont des publics et des activités très différents, et c'est tant mieux, mais c'est ce qui rend la cohabitation parfois difficile. »

COMITÉ D'USAGERS

Pour favoriser le dialogue, chaque parc dispose de son comité d'usagers : des

bénévoles qui se réunissent régulièrement pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans les espaces verts. « Je suis à l'écoute des remarques des personnes qui fréquentent le lieu, témoigne François Pigelet, membre du comité d'usagers du parc Sainte-Marie. Il y a des assistantes maternelles qui viennent là avec les enfants dont elles s'occupent : elles se plaignent des chiens qui ne sont pas tenus en laisse et des crottes de chiens qui ne sont pas ramassées par leurs maîtres. D'autres personnes m'interpellent sur les vélos qui circulent à des vitesses excessives. Notre rôle est de transmettre l'avis des usagers du parc aux responsables et de faire des propositions. Ainsi, l'an dernier nous avons fait revoir l'éclairage et installer des panneaux à destination des cyclistes pour qu'ils n'empruntent que les allées autorisées. »



AYEZ LE RÉFLEXE TRI !

Emballages, papier, verre : le tri des déchets est désormais possible dans cinq parcs et jardins de Nancy (Charles III, Olry, Blondot, Bonnet et Cure d'Air). « A l'avenir, nous aimerions étendre le dispositif à d'autres parcs pour permettre à chacun de devenir acteur du tri », précise la mission "Nancy ville européenne durable" dont les élus délégués sont Jean-François Husson et Magali Delmas-Schaeffer. Des bacs de tri sélectif sont déjà mis à disposition lors de manifestations ponctuelles (brocantes, vide-greniers, foire d'automne, foire attractive...). Car le respect de l'environnement est l'une des priorités de la charte des manifestations éco-responsables que la Ville a signée en décembre dernier. Cette démarche citoyenne s'inscrit aussi dans la préservation de la qualité du cadre de vie. Le développement du tri dans les parcs et jardins a pu se concrétiser grâce à un travail de partenariat mené avec le Grand Nancy, la Maison de la Propreté et le centre technique municipal. Le parc Charles III a été le premier à bénéficier de cette expérimentation dès mars 2012 : « Le retour a été très positif autant pour les usagers du parc que pour les riverains », se félicite Pierre Didierjean. L'emplacement des points d'apports volontaires est affiché sur les panneaux d'information à l'entrée des parcs.

Dans le même esprit, un chantier d'insertion composé de quatre personnes (plus un encadrant) est chargé de collecter les déchets à recycler. La tournée s'effectue grâce à un véhicule électrique. « Nous cherchons toujours à valoriser les personnes que nous suivons dans le cadre de nos chantiers. Leur mission ne se limite pas à vider des poubelles, elles sont de véritables



actrices du tri et contribuent à ce que les parcs et jardins restent des lieux propres et accueillants. Qui plus est, les métiers du recyclage sont des métiers d'avenir qui recrutent », souligne Simone Debord, responsable du service action sociale. Les intervenants de ce chantier ont reçu une formation délivrée par les ambassadeurs du tri de la Maison de la Propreté.



A LA MAISON DE LA NATURE

Dans le cadre d'une convention signée avec la Ville, un acteur important de la défense de l'environnement en Lorraine, l'association Lorinat, vient de domicilier son siège social à la Maison de la Nature du Parc Sainte-Marie. Lorinat regroupe des intervenants impliqués dans l'étude et la protection des espèces animales ou végétales, comme la LPO, le Conservatoire des espaces naturels de Lorraine ou l'association Floraine.